

Procès-verbal
Assemblée annuelle du 24 mai 2010
Tenue à la Chapelle du
Club de tennis Southière-sur-le-Lac

Membres du comité présents:

Josée Bernard
Josée Fiset
Sylvain Grimard

Hélène Laliberté
Pierre Larivière
Yves Savary

Membres actionnaires présents:

Guy Duquette
Denis Dufort
Diane Laroche
Annie Provencher
Gérard Landry
Carmen Martin
Gervais Pellerin

Pascal Cournoyer
Maurice Pelletier
Chantale Roy
Pascal Martin
Rod Holmes
Raymond Alix

1. **Ouverture de l'assemblée générale et adoption de l'ordre du jour :**

L'assemblée débute à 10h15. En l'absence de Michel Vézina président, Hélène Laliberté Présidera l'assemblée et elle sera assistée par Sylvain Grimard.

L'ordre du jour est proposé par Gérard Landry, appuyé par Annie Provencher.

Adopté à l'unanimité.

2. **Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale :**

Denis Dufort propose l'adoption de ce procès-verbal dans son intégralité.

Guy Duquette appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. **Compte-rendu des travaux et améliorations :**

Pierre Larivière nous fait la liste des travaux prévus pour cette année pour un coût approximatif de \$1 000.00:

- Remplacer 2 panneaux de porte;
- Repeindre le mur de pratique ;
- Gratter et repeindre le patio ;
- Reboucher certaines fissures sur les courts ;
- Remplacer les lumières sur les terrains dès qu'il y en aura une 2^e de brûlée puisque cela implique une nacelle.

Guy Duquette suggère le remplacement des 2 pots de fleurs pourris et cette suggestion est retenue.

L'embauche pour l'entretien des courts se fait et débute cette semaine. La candidature d'Antoine Gagnon a été retenue.

Josée Bernard suggère que l'on colle des étiquettes annonçant la surveillance par caméra des lieux et/ou des caméras fictives afin d'éviter les actes de vandalisme dont il fait actuellement l'objet.

4. **Calendrier des activités :**

Josée Fiset et Yves Savary traitent des deux points suivants: les dimanches open et le tournoi.

➤ Dimanches Open :

- Les dimanches open débuteront le 20 juin et se termineront la fin de semaine de la Fête du travail.
- Ils se dérouleront selon la même formule entre 9h et 12h, avec les volontaires qui s'inscrivent pour les achats et la préparation du déjeuner.
- Des volontaires se proposent aux dates suivantes :
 - 20 juin : Yves Savary
 - 27 juin :
 - 4 juillet : Pascale Cournoyer
 - 11 juillet : Raymond Alix
 - 18 juillet :
 - 25 juillet : Rod Holmes
 - 1 août : Denis Dufort
 - 8 août :
 - 15 août :
 - 22 août :
 - 29 août :

➤ Tournoi :

- Josée Fiset, qui est dans l'organisation du tournoi, demande de déplacer le tournoi prévu pour le 17 juillet, le 31 juillet, compte tenu qu'elle est dans l'impossibilité d'être là le 17 juillet. L'assemblée est d'accord. Ainsi, le tournoi annuel prendra la forme d'un Round Robin double-hommes et double-femmes, suivi d'une soirée dansante. Des affiches feront l'annonce de cet évènement festif.
- Si la réponse est bonne à ce tournoi, il est possible que s'ajoute un tournoi de fin d'année.

Afin de dynamiser le Club, différentes suggestions d'activités sont présentées au comité:

- Guy Duquette présente une activité qui fonctionne très bien à son club. Il s'agit d'un système de 3 boîtes de participants volontaires classés selon les niveaux C, B et A. Des joutes ont lieu chaque semaine et des possibilités de monter en classement est possible.
- Josée Fiset propose la poursuite des soirées femmes, soit les mardis soirs entre 19h et 21h. Elle suggère qu'on y ajoute une soirée hommes, soit les jeudis. Il serait aussi possible qu'il y ait une soirée mixte. Un responsable serait utile pour chaque soirée à thème afin d'organiser les matchs. Diane Laroche suggère d'ouvrir ce genre de soirée aux gens de l'extérieur afin de faire du recrutement d'abonnements.
- Hélène Laliberté propose l'instauration de tournois interclubs. Le club de tennis Chérive s'est d'ailleurs montré intéressé. Denis Dufort suggère qu'il y ait 6 joueurs de notre club dont un capitaine.

5. **Situation des parts sociales :**

Hélène Laliberté précise que 2 parts ont été vendus cette année : soit celle de Louise Bernier & Claude Savary qui a été rachetée par Jacques Leclerc & Marian Jacobs et celle de Ronald Marcoux qui a été rachetée au printemps 2010 par Johanne Laurie. Elle précise qu'il y a 4 autres parts à vendre, ainsi que 4 acheteurs potentiels.

De plus, elle en profite pour faire le point sur le mode de fonctionnement à respecter lors de la vente des résidences et de ne pas vendre sa part avec la maison. Ainsi, c'est toujours le Club de tennis qui s'occupe de racheter et revendre les parts d'actionnaire, tout en respectant la liste d'attentes des acheteurs potentiels.

Diane Laroche demande de préciser s'il faut être membre de l'APS pour être actionnaire du Club de tennis. Une discussion s'en suit et la réponse est oui.

6. **Évolution de la participation :**

Les revenus d'abonnement ont légèrement augmenté cette année.

7. **Lecture et adoption des états financiers 2009:**

Hélène Laliberté présente le bilan 2009. Voir le rapport du comptable en annexe.

Chantale Roy nous informe que ce ne sont pas des états financiers vérifiés. Hélène précise qu'effectivement, ils ne sont pas vérifiés et que la loi ne nous oblige pas à le faire. Madame Roy souligne qu'il y a donc erreur à la première page du dit rapport puisque il se dit vérifié. Elle demande que l'an prochain il y ait des corrections à la terminologie de manière à respecter les nouvelles normes en comptabilité. Hélène

indique qu'elle fera le suivi auprès du comptable pour apporter les corrections si nécessaire.

Gérard Landry souligne l'importance de garder un bon fond pour la restauration des courts de tennis qui sera au coût d'environ \$30 000.00.

Denis Dufort propose l'adoption des états financiers 2009. Gérard Landry appuie.
Adoptée à l'unanimité.

8. Choix des vérificateurs:

Gérard Landry propose, appuyé par Annie Provencher, que Monsieur Simard soit reconduit comme comptable en autant qu'il soit informé de la modification à faire au niveau de la terminologie à utiliser. *Adoptée à l'unanimité.*

9. Tarification pour l'année 2010 :

Josée Bernard présente la nouvelle grille de tarifications avec l'augmentation de 15% proposée l'an passé.

Chantale Roy demande s'il existe un formulaire de parrainage. Gérard Landry croit l'avoir dans son ordinateur, ce sera à vérifier afin de le mettre accessible et le réutiliser au besoin.

10. Élection des administrateurs :

Yves Savary et Michel Vézina sont tous les deux à la fin de leur mandat, il y a donc deux postes à combler.

Annie Provencher est proposée par Raymond Alix.

Olivia Landry, qui est absente, est proposée par son père Gérard Landry.

Louis-Jacques Laferté est absent, mais puisqu'il avait manifesté son intérêt, il est rejoint par téléphone par Chantale Roy et il accepte de se proposer.

Gérard décide de retirer la candidature de sa fille Olivia pour cette année étant donné qu'il n'y a que 2 postes à combler et de la reporter à l'an prochain.

Ainsi, Annie Provencher et Louis-Jacques Laferté sont acclamés à l'unanimité. Félicitations à nos nouveaux membres du comité et félicitations à nos membres sortants Yves Savary et Michel Vézina.

11. Varia :

Diane Lemieux propose que l'on revoie la Charte des actionnaires du Club afin de la mettre au goût du jour, entre autre, en ce qui concerne le point des enfants d'actionnaires. Elle suggère qu'un sous-comité travaille sur cette Charte et en fasse état au comité du Club de tennis. Pour l'instant, Chantale Roy et Diane Lemieux se

portent volontaires pour débiter les travaux à ce sujet. D'autres volontaires sont recherchés. Hélène précise l'importance qu'un membre du comité de gestion soit présent et qu'un avocat ou notaire puisse encadré la démarche.

Une discussion est faite autour de l'importance d'instaurer un Site Web pour le Club de tennis. Josée Bernard réaffirme que son conjoint Michel demeure intéressé à travailler sur ce projet.

Chantale Roy, à titre de membre de l'APS, nous souligne l'importance d'assister à l'Assemblée de l'APS qui aura lieu le 26 juin et elle nous invite en grand nombre à l'activité sociale qui se tiendra à la grande plage le 1^{er} août.

Gérard Landry revient sur le point que Jean-François Dupage avait amené l'an passé en ce qui concerne l'entretien des sentiers par l'APS en bordure des courts. Chantale Roy répond que Michel Lamontagne doit s'occuper de ce dossier cette année et elle dit qu'elle en prend note pour bien s'assurer du suivi.

Gérard Landry remercie l'exécutif du Club de tennis pour son travail exceptionnel au cours de l'année.

12. Clôture de l'assemblée à 12 heures.

Les membres de l'exécutif remercient les participants d'être venus en si grand nombre.

Josée Fiset
Secrétaire